

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 MARS 2016

DELIBERATION N°CC/2016.00079

ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE POUR LA CREATION DE STATIONS D'AUTOPARTAGE

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 04 mars 2016

Nombre de membres en exercice : 131

Nombre de présents : 88

Nombre de pouvoirs : 16

Nombre de voix : 104

Délibération affichée le : 18 mars 2016

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, Mme Hélène BRUYERE, Mme Laurence BUSSIERE, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Jacques CHARROIN, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Suzanne CHAZELLE, M. Paul CORRIERAS, Mme Alexandra CUSTODIO, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Gilles ESTABLE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, Mme Michelle GALLAND, M. Pascal GARRIDO, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, Mme Marie-Josèphe LAULAGNET, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Yves MORAND, Mme Catherine NAULIN, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Marc PANGAUD, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Florent PIGEON, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Joelle RICARD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Janine RUAS, M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, Mme Sylvie THIZY, M. Gilles THIZY, Mme Lucie THOMAS, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE,

REÇU EN PREFECTURE

Le 18 mars 2016

VIA DOTELEC - iXBus

M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Enzo VIVIANI,
M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

Mme Michèle BISACCIA donne pouvoir à M. Jean-Michel PAUZE,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,
Mme Patricia CORTEY donne pouvoir à M. Marc CHAVANNE,
Mme Joëlle COUSIN donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
M. André FRIEDENBERG donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
Mme Laurence JUBAN donne pouvoir à Mme Michelle GALLAND,
Mme Siham LABICH donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Eliane LEGROS donne pouvoir à M. Gérard TARDY,
M. Olivier LONGEON donne pouvoir à Mme Anne DE BEAUMONT,
M. Pascal MAJONCHI donne pouvoir à Mme Catherine NAULIN,
Mme Nathalie MATRICON donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
Mme Annick ROATTINO donne pouvoir à M. Marc ROSIER,
Mme Christine ROUX donne pouvoir à M. Paul CELLE,
M. Lionel SAUGUES donne pouvoir à Mme Caroline MONTAGNIER,
M. Maurice VINCENT donne pouvoir à M. Florent PIGEON

Membres titulaires absents excusés :

M. Michel BEAL, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE,
Mme Jennifer BONJOUR, M. Henri BOUTHEON, M. Olivier BROUILLOUX,
Mme Catherine CHAPRON, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE,
M. Marc FAURE, M. Michel GANDILHON, Mme Marie-Eve GOUTELLE,
M. Daniel JACQUEMET, Mme Christiane JODAR, Mme Delphine JUSSELME,
M. Samy KEFI-JEROME, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Yves LECOCCQ,
Mme Babette LUYA, M. Julien LUYA, Mme Pascale MARRON, Mme Brigitte MASSON,
Mme Stéphanie MOREAU, M. Gilles PERACHE, Mme Monique ROVERA,
Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Catherine ZADRA

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 MARS 2016

ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE POUR LA CREATION DE STATIONS D'AUTOPARTAGE

Par délibération du Conseil de Communauté du 12 novembre 2015, et dans le cadre de la labellisation « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte », Saint-Étienne Métropole s'est prononcée favorablement pour la création d'un dispositif de soutien aux projets pour les économies d'énergies et le développement des énergies renouvelables portés par les entreprises et associations.

Ce dispositif est créé dans le cadre de la convention particulière d'appui financier qui a été signée avec le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE) le 09 septembre 2015. Il est doté de 327 500 €, dont 262 300 €, soit 80 % de subvention de l'État, destinés à soutenir des projets portés par des entreprises et associations.

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif « Alpes Autopartage » à la dénomination commerciale « Cité Lib » a pour objet le développement d'un service d'autopartage, c'est-à-dire un système innovant de déplacement visant à offrir une solution alternative à l'usage de la voiture individuelle, et à accroître la part des transports en commun dans les déplacements, concourant ainsi aux objectifs du Plan Climat Energie Territorial et au Plan de Protection de l'Atmosphère de Saint-Étienne Métropole.

Elle sollicite une aide financière pour la création de 10 stations d'autopartage sur le territoire de Saint-Étienne Métropole, intégrant une diversité de véhicules mis à disposition des usagers (citadines, petit utilitaire compatible pour le transport de personnes en fauteuil roulant, monospace, véhicule électrique, etc.).

Les objectifs poursuivis, impacts et résultats attendus sont les suivants :

- Transition énergétique et écologique :
Il s'agit de :
 - proposer un service permettant de rationaliser l'utilisation de la voiture individuelle en ville (facturation au kilomètre parcouru et au temps d'utilisation du véhicule incitant à privilégier les transports en commun pour les courts déplacements) ;
 - favoriser le partage de l'espace public (mutualisation de véhicules peu utilisés et ainsi réduction du stationnement « ventouse » des automobilistes très occasionnels).
- Attractivité du territoire :
Il s'agit de conforter un service permettant gain de temps et simplification de l'utilisation du véhicule pour l'utilisateur : entretien, assurance, carburant et stationnement sont inclus dans le tarif de location.

- Insertion sociale et professionnelle :
L'autopartage permet aux habitants un accès à un véhicule sans investissement préalable et une solution de mobilité économique tant que l'utilisation du véhicule n'est pas quotidienne.

Le montant estimé de l'opération est de 105 600 € HT.

Il est proposé d'accompagner à hauteur de 80 000 € l'opérateur Cité Lib sur ce projet d'autopartage en mobilisant les aides de l'Etat administrées par Saint-Etienne Métropole.


La dépense sera imputée sur le budget 2016 Développement durable DDTEPCV.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- **approuve l'attribution d'une aide à la SCIC Alpes Autopartage au profit de son projet de création de stations d'autopartage sur le territoire de Saint-Étienne Métropole, à hauteur de 80 000 euros ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer avec la SCIC Alpes Autopartage la convention d'attribution de cette aide.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU